

> Pharmaciens

> Diététistes

Allègements pour l'accès au programme pour personnes stomisées

Nous avons récemment mis en place deux nouveautés pour alléger l'inscription au [Programme relatif à l'appareillage pour les personnes stomisées](#).

D'abord, les patients peuvent maintenant s'inscrire au programme en ligne grâce au formulaire disponible sur notre site Web. Cette nouvelle façon de faire vise à simplifier les démarches de la personne stomisée et à faciliter la transmission de sa demande d'inscription, en plus de diminuer les délais pour recevoir l'aide financière. Un [formulaire à télécharger](#) demeure toutefois disponible.

De plus, nous n'exigeons plus que les personnes assurées soumettent une ordonnance médicale pour s'inscrire au programme, sauf en cas d'une stomie temporaire qui serait devenue permanente ou en cas d'évolution de l'état de santé de la personne.

Notez toutefois que nous avons mis en place des contrôles à la suite de l'implantation des allègements. Les documents pourraient donc être demandés dans le cadre de vérifications.

Votre rôle

En raison de votre rôle auprès de la clientèle concernée par ces nouveautés, vous pouvez :

- Encourager l'utilisation du formulaire en ligne;
- Préciser que l'ordonnance médicale n'est plus requise pour l'inscription au programme, sauf en cas d'une stomie temporaire qui serait devenue permanente ou en cas d'évolution de l'état de santé de la personne;
- Mettre à jour vos outils de communication (site Web, dépliants, documents informatifs), s'il y a lieu.

Pour plus de détails sur ce programme, consultez le www.ramq.gouv.qc.ca/fr/citoyens/programmes-aide/appareils-personnes-stomisees.

c. c. : Association québécoise des pharmaciens propriétaires

Courriel et site Web

www.ramq.gouv.qc.ca/courriel

www.ramq.gouv.qc.ca/fr/professionnels

Téléphone

Québec 418 780-4208

Montréal 514 687-3612

Ailleurs au Québec 1 888 330-3023

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
(mercredi de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30)